

**Sujet :** [INTERNET] PLU de HANVOILE - PISSELEU AUX BOIS - FERRIERES - LA CHAPELLE SOUS GERBEROY - HODENE L'EVEQUE - LA HOUSOYE - NEUVILLE BOSC - PONT L'EVEQUE - BOUBIERS - CREVECOEUR LE GRAND - BONNIERES - LACHAPELLE SAINT PIERRE - ANGICOURT - AUMONT EN HALATTE

**De :** "> BOUKRIT Nacera (par Internet, dépôt prvs=8469d4b61=nacera.boukrit@adp.fr)" <Nacera.BOUKRIT@adp.fr>

**Date :** 15/02/2016 11:57

**Pour :** "ddt-saue-pot@oise.gouv.fr" <ddt-saue-pot@oise.gouv.fr>

**Copie à :** STRYSOVSKY Pascale <Pascale.STRYSOVSKY@adp.fr>

DE LA PART DE MICHELE PÉGOURIÉ

A l'attention de Stéphane CARIN

Bonjour Monsieur,

Nous avons bien reçu, et vous en remercions, vos courriers du 01 et 08/02/2016 nous informant de la prescription de l'élaboration du PLU des communes de :

- HANVOILE,
- PISSELEU AUX BOIS,
- FERRIERES,
- LA CHAPELLE SOUS GERBEROY,
- HODENE L'EVEQUE,
- LA HOUSOYE,
- NEUVILLE BOSC,
- PONT L'EVEQUE,
- **BOUBIERS,**
- CREVECOEUR LE GRAND,
- BONNIERES,
- LACHAPELLE SAINT PIERRE
- ANGICOURT
- AUMONT EN HALATTE

Nous vous informons que nous ne souhaitons pas être associés à ces démarches. En effet, ces communes ne constituent pas une emprise aéroportuaire.

En revanche, un courrier va vous être adressé prochainement concernant les servitudes aéronautiques.

Merci de noter que la dénomination de notre direction a changé, elle devient : Département des Politiques d'Aménagement, l'adresse reste inchangée.

Bien cordialement.

Michèle PÉGOURIÉ

Département des Politiques d'Aménagement

Pôle Urbanisme

Bât 696 – Zone Orlyparc

103 Aérogare Sud – CS 90055

94396 orly ORLY AEROGARE CEDEX

01 70 03 60 32

[michele.pegourie@adp.fr](mailto:michele.pegourie@adp.fr)



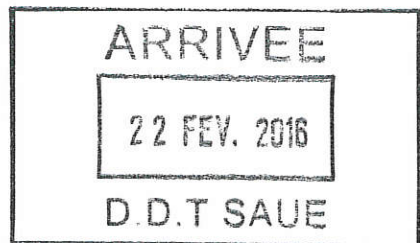
**AÉROPORTS DE PARIS**

**Département des Politiques d'Aménagement  
et des Programmes**

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires de  
l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et  
de l'Energie  
40 rue Jean Racine  
BP 20317  
60021 Beauvais cedex



*A l'attention de Stéphane CARIN*

V/Réf : Lettre du 1<sup>er</sup> Février 2016

N/Réf. : DGDP /SPC/16/038

Orly, le 17 FEV. 2016

**Objet : Révision du POS de la commune de BOUBIERS  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 10 Décembre 2015, la commune de Boubiers a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier  
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD